# Année européenne des langues 2001

1999/0208(COD) - 28/03/2000

La commission a adopté un rapport (procédure de codécision, première lecture) de Vasco GRAÇA MOURA (PPE/DE, P) qui approuve la proposition de décision relative à "2001: Année européenne des langues", sous réserve d'un certain nombre d'amendements. Le rapport lance un appel en vue de sensibiliser davantage le public aux avantages liés à la maîtrise d'une langue étrangère et ajoute que ces connaissances ne devraient pas être réservées aux catégories privilégiées de la société. Il précise que quiconque réside dans un État membre doit pouvoir bénéficier de ce programme et pas seulement les ressortissants de l'UE et que les enfants devraient commencer dès l'école maternelle et primaire l'apprentissage des langues, outil de sensibilisation à la diversité culturelle. La commission rappelle au Conseil sa résolution de mars 1995 qui postule comme règle générale que les élèves devraient apprendre deux langues étrangères pendant deux ans au minimum. Toutefois, en vertu de la proposition, il appartiendrait aux États membres de décider de l'inclusion dans les programmes de langues autres que les langues officielles de l'UE. Les amendements adoptés résultent d'un compromis concocté à la suite d'une réunion informelle avec la Commission et le Conseil. Le but est de faire adopter la proposition après une seule lecture en codécision par la plénière et par le Conseil, en temps opportuns. Pour bien montrer que l'Année européenne des langues est en fait un projet commun de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, la commission recommande que les deux partenaires utilisent pour les activités envisagées un logo et un slogan identiques. Elle souhaite également que soit créé un site Internet interactif. La commission réclame des crédits spéciaux pour les mesures novatrices et demande une plus grande attention pour les meilleures pratiques, par exemple la recherche dans le domaine de l'apprentissage des langues classiques dont la valeur en tant que base d'apprentissage d'autres langues est mise en relief.